

Stage 2de GT : Programme « HEC Jeunes Innovateurs »

Note d'information du 26/03/2026 relative au programme « HEC Jeunes Innovateurs » à destination des élèves de 2^{de} GT sans stage

Délégation régionale académique d'information et d'orientation – site Créteil

Affaire suivie par : Sabrina Terriat

Tél : 01 57 02 66 49

Mél : ce.draio-communication@ac-creteil.fr

Texte adressé à Mesdames et Monsieur les inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'Education nationale, Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement et adjoints, Mesdames et Messieurs les directeurs de CIO, Mesdames et Messieurs les inspecteurs IA-IPR et IEN EG-ET-IO.

Référence :

[Décret n° 2023-1111 du 29 novembre 2023 relatif à l'instauration d'une séquence d'observation en milieu professionnel en classe de seconde générale et technologique](#)

Dans le cadre de la mise en œuvre du stage d'observation de 2^{de} GT, rendu obligatoire par le décret du 29 novembre 2023, certains élèves rencontrent des difficultés d'accès à des séquences d'observation en milieu professionnel.

Le programme « HEC Jeunes Innovateurs » propose aux lycées volontaires une modalité pédagogique alternative, équivalente au stage obligatoire. Il permet aux élèves sans stage de bénéficier d'une expérience structurée et encadrée visant l'égalité d'accès au monde économique et professionnel.

Présentation du dispositif :

Le programme « HEC Jeunes Innovateurs » se déroule sur deux semaines (du 15 au 26 juin 2026). Il est mis en œuvre et encadré par deux enseignants volontaires, notamment au sein des établissements qui proposent la série technologique STMG, sur l'ensemble des heures du stage (60 heures).

Ce dispositif permet :

- De sécuriser l'accès au stage de seconde,
- De proposer une expérience structurée et collective,
- De développer des compétences transversales en lien avec le Parcours Avenir,
- De valoriser les enseignements de la voie technologique.

Public cible :

Ce dispositif s'adresse aux élèves de 2^{de} générale et technologique n'ayant pas trouvé de stage et dont l'orientation sera confirmée en STMG à la rentrée prochaine.

Déroulé du programme :

HEC met à disposition des ressources pédagogiques et assure la formation des enseignants, en amont de la période de stage.

Les élèves, organisés en équipe, conduisent un projet d'innovation complet :

- Identification d'un problème concret,
- Enquête et analyse,
- Conception d'une solution,
- Préparation et présentation orale d'un projet final.

À l'issue du programme, les élèves reçoivent un certificat valorisable dans leur parcours, notamment dans le cadre de Parcoursup.

Une réunion d'information à destination des proviseurs est programmée le :

Mercredi 8 avril 2026 à 15h.

[Lien de visioconférence](#)

Une réunion à destination des professeurs volontaires après validation de la candidature de l'établissement le :

Mercredi 15 avril à 15h

[Lien de visioconférence](#)

Conditions de participation :

Les établissements volontaires peuvent se porter candidat sous réserve des conditions suivantes :

- Mobilisation de deux enseignants volontaires qui ne relèvent pas des disciplines suivantes : SES, mathématiques, lettres, philosophie. La participation des enseignants au programme nécessite leur disponibilité sur les deux semaines de stage ainsi que pour le temps de restitution des projets à HEC. Le nom des enseignants et leur discipline seront transmis par le chef d'établissement à HEC, dès validation de la candidature de celui-ci. Une indemnité peut être envisagée au choix et à la discrétion de l'établissement.
- Sélection d'un groupe d'environ 24 élèves volontaires ;
- Mise à disposition d'une salle adaptée pendant la durée du programme.

Comment candidater ?

Si votre établissement est intéressé pour candidater, vous devez envoyer un mél avant le vendredi 17 Avril 2026, délai de rigueur, à Julien Lévy – HEC Paris : levy@hec.fr

Pour le recteur et par délégation,

La cheffe de la Délégation régionale académique d'information et d'orientation – site Créteil

Élisabeth BOYER